



« Les ASI » : qu'est ce c'est ? Ont-elles besoin de bénévoles ? Comment s'y retrouver ?

**Etude/action menée sous la direction de
Dominique Thierry à partir d'enquêtes terrain de Danielle
Bernardet et Marie Journois - 2008**

I. Pourquoi cette étude ?

Depuis fin 2003, France Bénévolat (FB) répond prioritairement aux besoins de bénévoles des associations intervenant sur le territoire français. Suivant les demandes présentées, la priorité a été donnée dans un premier temps aux associations intervenant sur des actions en France. Ponctuellement, FB répond aussi à des demandes des « **associations de solidarité internationale** » (ASI) sans bien les connaître, ni savoir comment ces demandes se situent au sein de leurs politiques globales à l'égard du bénévolat (Au moins parmi les ASI, les grandes ONG fonctionnent d'abord avec des salariés et des volontaires, marginalement avec des bénévoles pour les missions à l'étranger mais avec des bénévoles pour « les fonctions Siège»). Donc, il nous a paru indispensable de mieux connaître ce secteur associatif, avec lequel notre Réseau est peu familier.

Par ailleurs, FB reçoit un grand nombre de demandes d'engagement de la part de jeunes, dont beaucoup cherchent des actions de bénévolat à l'étranger. Notre Réseau ne possède pas actuellement, de façon suffisamment exhaustive et opérationnelle, ni les informations ni les contacts et partenariats pour répondre efficacement à cette demande, qu'il conviendra par ailleurs d'analyser de façon plus approfondie (effet de mode ? forme de tourisme social ? ou émergence forte de valeurs de solidarité internationale ?). Etre plus au clair sur ce registre est d'autant plus important que France Bénévolat travaille lourdement sur l'engagement bénévole des jeunes.

Les entreprises qui favorisent « les congés solidaires » de leurs salariés (terme d'ailleurs assez flou) encouragent parfois ces « congés solidaires » sur des missions à l'étranger (le « congé de solidarité internationale » implique effectivement des missions à l'étranger), plus ou moins en lien avec les politiques de leurs Fondations (il n'y a pas automaticité entre entreprise / fondation d'entreprise / congé de solidarité internationale), voire en lien avec leur propre stratégie de développement.

Les entreprises qui favorisent « les congés solidaires » de leurs salariés (terme d'ailleurs assez flou) encouragent parfois ces « congés solidaires » sur des missions à l'étranger, plus ou moins en lien avec les politiques de leurs Fondations, voire en lien avec leur propre stratégie de développement.

Enfin, FB est impliqué dans le démarrage et le fonctionnement du projet de « Pôle de Solidarité Internationale » d'Annemasse. Cet ambitieux projet, porté conjointement par la Région Rhône-Alpes, la CRCI Rhône Alpes et la Ville d'Annemasse, vise à créer un lieu physique d'accueil des ONG, avec des services communs (Centre de Congrès, moyens de formation communs...et Centre de France Bénévolat spécifiquement dédié à ce champ et aux ONG implantées).

Pour toutes **ces quatre raisons** et pour pouvoir identifier les opportunités de développement du bénévolat sur ce champ spécifique, FB a souhaité mener une étude pour recenser les ASI pertinentes, les connaître davantage et identifier les opportunités de collaboration.

Pour mémoire, cette étude a été menée d'abord pour répondre aux besoins de notre propre Réseau. Elle est mise à disposition des autres associations avec précaution et modestie.

II. Comment cette étude ?

1) Un cahier des charges précis :

Dès Juin 2007, France Bénévolat a élaboré un cahier des charges précis (cf. Annexe 1). Une stagiaire sollicitée n'a malheureusement pas pu mener à bien ce travail en dehors de l'élaboration d'un lexique propre à ce domaine (Cf. annexe 2). Danielle Bernardet, bénévole à FB, a accepté de prendre en charge le travail d'enquête à partir de début 2008.

Par ailleurs, il s'est trouvé, comme on pouvait s'y attendre, que plusieurs des expériences, repérées et analysées dans le cadre du thème d'année 2008 de France Bénévolat sur « *L'engagement bénévole des jeunes* », apportaient des contributions au thème des ASI. **Du coup, plusieurs illustrations de cette étude spécifique viennent de l'autre enquête menée par Marie Journois, mais l'étude ne se réduit pas qu'aux conditions d'intégration des jeunes dans ces associations.**

2) L'utilisation de l'annuaire RITIMO comme point de départ :

Nous sommes partis du fichier « RITIMO ». RITIMO (www.ritimo.org) est un réseau d'information et de documentation pour le développement durable et la solidarité internationale.

Son annuaire est incontournable ; il comprend 336 ASI répertoriées dont le siège est en France (**il est donc loin d'être exhaustif**) et « 8 collectifs » ou fédérations avec leurs regroupements régionaux ou thématiques.

Ces collectifs sont davantage des lieux de réflexion par domaines que de véritables fédérations avec lesquelles FB pourrait monter des partenariats. A titre d'exemples extrêmes :

- Caritas International, auquel participe le Secours Catholique, est bien une structure de coordination internationale ;
- L'UNAT (Union Nationale des Associations de Tourisme) est une Union de Fédérations d'Associations de tourisme en France mais fédère également par l'intermédiaire de l'Association pour un Tourisme équitable et solidaire (ATES) les associations de tourisme solidaire qui interviennent pour le développement des Pays du Sud.

3) Une pré sélection des « collectifs » ou coordination sur recommandation de Pierre Vial, Président d' « Arvel Voyages » et très impliqué dans le secteur du tourisme équitable :

L'enquête de Danielle Bernardet a porté sur 17 ASI et 3 Fédérations, non compris les associations ou expériences identifiées par Marie Journois sur le champ global de l'engagement bénévole des jeunes.

III. La très grande difficulté à définir et à délimiter les ASI :

Le lexique proposé en annexe 2 témoigne de l'extrême difficulté à définir et à délimiter les ASI :

- dans le langage courant, on qualifie **plutôt d'ONG**, les grosses ASI qui vont se situer dans les **interventions d'urgence** : Action contre la Faim, Médecins sans Frontières, Médecins du Monde... ;
- mais les grands réseaux associatifs français ont des programmes de solidarités internationales parfois très importants, le plus souvent sur le développement, mais également sur l'urgence (Exemples du Secours Populaire ou du Secours Catholique...) ; or, le plus souvent, elles ne sont répertoriées ni dans les ONG, ni dans le terme plus générique d'ASI ;
- les ASI sont plutôt spécialisées entre « interventions d'urgence » et « aide au développement », mais certaines sont sur les deux champs (Exemple : Enfants du Monde-Droits de l'Homme) et la frontière entre ces deux champs est parfois ténue ;
- les petites ASI sont plutôt situées sur le champ du développement, parfois sur des microprojets menés dans la durée (Exemple de Pom Bao qui contribue au soutien d'enfants orphelins et au développement de deux villages du Burkina Faso). Ces petites ASI sont locales, **parfois liées à des jumelages intercommunaux**, ne sont généralement pas fédérées en réseaux, même si **elles se coordonnent localement dans les pays d'intervention**, ce qui donne une impression (souvent fausse) de grande dispersion, mais **surtout ce qui entraîne une très grande difficulté de repérage** ;
- les associations de solidarité internationale issues des migrations (OSIM) en France (Exemples : l'Association des portugais de Paris ou l'Association des haïtiens de Paris) peuvent se situer sur des actions de solidarité entre les résidents en France ou avoir également des actions de solidarité avec leur pays d'origine. Elles ne sont pas non plus répertoriées dans les ASI ;
- les grands réseaux de seniors bénévoles (AGIR abcd, ECTI, EGEE,...), dont 1/3 à la moitié des interventions se situent sur des actions de développement dans des pays du Sud ne sont pas non plus répertoriées, dans les représentations courantes, dans les ASI, bien qu'elles situent très largement sur ce champ.

Au total, Coordination Sud, se basant sur différentes sources¹, estime que le nombre d'ASI françaises se situerait entre 4 000 et 40 000 ASI en France...ce qui constitue évidemment un écart considérable et ce qui explique la difficulté de l'étude et les limites des résultats.

On peut avancer une forme de typologie **extrêmement « rustique »**, en distinguant la taille et les champs d'intervention :

¹ Parmi ces sources : nombre de membres de Coordination SUD, les associations répertoriées par RITIMO, les associations répertoriées par différents réseaux régionaux, des études telles que celle menée récemment par le laboratoire Matisse du CNRS sur le milieu associatif français),

	Grandes associations	Petites associations
Interventions d'urgence : faim, conflits, catastrophes naturelles, grandes pandémies,...	C'est plutôt celles-ci qu'on appelle « ONG ». Ne prennent pas de bénévoles, sauf sur des missions permanentes ou événementielles en France (jamais à l'étranger)	Peu d'interventions de ce type (pas équipées)
Interventions de développement (développement économique, commerce équitable, éducation, amélioration sanitaire...)	Plutôt grands projets, menés dans la durée, parfois (mais pas exclusivement) liés à des programmes gouvernementaux ou internationaux	Beaucoup de micro projets, pour lesquels elles ont parfois besoin de bénévoles mais le plus souvent sur du « bénévolat d'expertise »

Mais certaines ASI sont à la fois sur le champ de l'urgence et celui du développement !

Un regard particulier sur Coordination Sud, incontournable sur le sujet (www.coordinationsud.org)

Fondée en 1994, Coordination SUD – Solidarité Urgence Développement rassemble six collectifs d'ONG (CLONG-Volontariat, CNAJEP, Coordination d'Agen, CRID, FORIM, Groupe initiatives) et plus de 130 ONG françaises de solidarité internationale.

En lien avec leurs partenaires des pays du Sud, ces ONG mènent des actions humanitaires d'urgence, d'aide au développement, de protection de l'environnement, de défense des droits humains auprès des populations défavorisées et aussi des actions d'éducation à la solidarité internationale et de plaidoyer.

Coordination SUD représente aujourd'hui, une coordination de 6 collectifs (CLONG-Volontariat, CNAJEP, CRID, FORIM, Groupe Initiatives, Coordination d'Agen) et un collège d'adhérents directs. Elle rassemble ainsi, plus de 130 ONG françaises de solidarité internationale.

On peut trouver sur le site de Coordination Sud un répertoire (en format pdf), facilement téléchargeable, présentant ces collectifs et ces membres par champ d'action et zone d'intervention, ainsi que leurs coordonnées.

Toutes ces ONG françaises partagent une éthique commune en matière de programmes de développement et d'actions d'urgence pour les populations vulnérables des pays du Sud. Elles sont signataires de la Charte de Coordination SUD " [Une Ethique Partagée](#)

Compte tenu de son positionnement et de sa mission, Coordination Sud n'est pas particulièrement centrée sur les questions du bénévolat, mais certain de ses membres utilisent des bénévoles.

IV. Les ASI ont-elles besoin de bénévoles ?

Il y a un début de réponse dans le tableau précédent. En simplifiant à l'extrême, on peut répondre positivement, mais sur deux créneaux spécifiques :

- pour les grandes ONG : **prioritairement sur des actions en France** (promotion, communication, récolte de fonds,...)
- pour les petites ASI : sur des programmes de développement impliquant **expertise, disponibilité et engagement dans la durée.**

Exemple « Artisans du Monde » :

Objet : Commercialisation de produits artisanaux en provenance des Pays du Sud. Action pour le développement d'un commerce équitable.

Présentation des 7 grands domaines de compétences en présence dans chaque association :

- o L'animation de groupe (interne, pour animer et former les membres)
- o L'animation du territoire (externe, pour faire connaître et développer l'association)
- o La gestion économique et financière
- o La gestion des ressources humaines avec notamment des formateurs
- o Les métiers attachés au développement commercial
- o Les métiers attachés au développement de l'activité d'éducation
- o Les métiers attachés au développement de l'activité de plaidoyer

Concrètement, dans l'hypothèse où la Fédération AdM souhaiterait susciter un développement du travail en commun entre les relais locaux et les associations locales AdM, il y aurait 2 sens d'actions possibles :

- o Une impulsion nationale, c'est-à-dire qui part de la fédération en tant que telle, qui consisterait à informer le réseau sur ce qu'est France Bénévolat, à encourager les associations locales à structurer leurs demandes de bénévoles (c'est-à-dire à définir plus clairement leurs besoins) et à inciter les associations à prendre contact avec le relais local le plus proche de chez elles.
- o Une expérimentation plus locale (c'est-à-dire ciblée sur un département ou une région) qui consisterait à créer des liens entre les associations AdM et les relais locaux, à fixer des objectifs et à évaluer les résultats des actions obtenues. En fonction de ces résultats, cette expérimentation pourrait être présentée et promue à l'échelle du réseau AdM.

Exemple « Action contre la faim » (www.actioncontrelafaim.org) :

Pour mémoire, cette grande ONG intervient à la fois sur des programmes d'urgence et sur des programmes de développement.

Elle fonctionne avec 120 salariés en France et 3500 salariés « locaux » à l'étranger et de nombreux volontaires (pas de bénévoles à l'étranger pour des raisons de sécurité). Par contre, l'association a besoin de bénévoles en France, en particulier à l'occasion de deux campagnes spécifiques :

- Journée Mondiale de l'Eau
- La course contre la faim

«La Course contre la faim » touche environ 600 collèges en direct et se déroule chaque année le 16 Mai. Un coordinateur est désigné par collège, qui présente un film sur le bénévolat et l'humanitaire. Ensuite, chaque enfant participant recherche ses propres "sponsors » (famille, professeurs, commerçants...) qui financent chaque km parcouru. 2 millions d'euros sont ainsi recueillis.

Exemple « Fondation Auteuil International » (www.fondation-auteuil.org) :

« Auteuil International » est une branche de la Fondation d'Auteuil créée en 1994, pour l'action de la Fondation dans les Pays du Sud (actuellement une quinzaine) à l'égard des enfants orphelins et des enfants des rues (hébergement, formation, éducation...). Bien sur, Auteuil International, outre du personnel local, utilise des bénévoles, **mais plutôt sur des missions d'expertise.**

V. Comment répondre aux demandes de jeunes qui veulent s'engager dans des actions de solidarité internationale ?

Il s'agissait d'un objectif explicite du cahier des charges de l'étude.

On trouve quatre types de réponses qui, à chaque fois, nécessitent une très bonne connaissance des associations concernées et le montage de partenariats spécifiques, donc « sur mesure »:

- 1) Pour mémoire, la première réponse n'est pas dans le bénévolat, mais le volontariat, le plus souvent dans de grandes « ONG » et sur des engagements d'au moins 6 mois :**

De ce point de vue, France Bénévolat n'est pas « équipé » pour répondre à ces demandes, sauf sur l'information pédagogique pour bien expliquer la différence de nature entre bénévolat et volontariat. Dans le cas particulier, **pour mémoire, les volontaires sont sous statut « de volontaire de solidarité internationale »**, révisé par la loi de 2006 (Voir si nécessaire, les documents sur les différents statuts de volontaires sur www.francebenevolat.org).

Si des personnes (jeunes ou non) ont des questions sur le statut de « volontaire de solidarité internationale », il convient de renvoyer la personne vers le CLONG-Volontariat qui dispose d'un site Internet qui renseigne sur ces questions et qui organise régulièrement des sessions d'information sur le statut de « volontaire SI ». Par contre le CLONG n'a pas pour mandat de mettre en relation les demandes de départ en volontariat des personnes avec les offres d'emploi/offres de volontariat des ONG. Pour cela, les candidats doivent, classiquement, répondre aux offres de volontariat proposées par les ONG sur leur site web (ou sur le site de Coordination SUD) ou envoyer des candidatures spontanées aux principales ONG qui envoient des volontaires.

2) Il y a des besoins de bénévoles dans les ASI, mais pas nécessairement où on pense les trouver :

- **soit de « bénévolat d'expertise » :**

C'est la vocation d'origine de AGIR abcd et de ECTI, exclusivement composés de retraités (même si deux grands réseaux de seniors bénévoles ont maintenant de nombreuses missions en France). A ce stade, nous n'avons pas expérimenté de parrainage de jeunes par des bénévoles seniors sur certains aspects des missions, **mais il s'agit d'une voie à travailler et à expérimenter avec ces deux partenaires de FB.**

Les ONG tournées vers une profession spécifiques (Electriciens Sans Frontières, Agriculteurs Français et Développement International, Ingénieurs Sans Frontières...) fonctionnent également avec du bénévolat d'expertise, en France ou à l'étranger.

- **soit sur des missions bénévoles en France :**

Voir l'exemple de « Action contre la faim » plus haut.

Deux autres exemples ci après :

- **« Les kilomètres de soleil » du Secours Catholique**
- **Les actions d'UNICEF France**

« Les Kilomètres de Soleil » du Secours Catholique :

La campagne « les kilomètres soleil » réalisé en partenariat avec d'autres organismes (CCFD, Scouts et Guides de France, ACE, MEJ...) sensibilise les jeunes de 7 à 11 ans à la solidarité par une démarche pédagogique d'éducation à la solidarité.

Les jeunes sont invités à initier de petits projets (organisation de spectacles, expositions, courses...) pour lever des fonds en faveur de quelques projets internationaux proposés.

Pour en Savoir plus sur la campagne : <http://kilometres-de-soleil.ccf.fr/>

Comité UNICEF France :

La participation des jeunes est une priorité de l'Unicef, notamment parce que l'engagement des jeunes repose sur les principes mêmes de la Convention internationale des droits de l'enfant (art. 12 et 13) : chaque enfant a le droit de s'exprimer librement sur toute question le concernant. Cette liberté d'expression comprend notamment « la liberté de rechercher, de recevoir et de répandre des informations et des idées de toute espèce ».

L'Unicef France propose ainsi à tous les enfants et les jeunes, quel que soit leur âge, de pouvoir s'investir dans un projet en faveur des droits de l'enfant.

Pour ce faire, l'organisation s'appuie sur un accord-cadre signé avec le ministère de l'Education nationale.

Pourquoi favoriser la participation des jeunes ?

La participation des jeunes doit leur permettre de s'impliquer tant de façon collective qu'individuelle, en mettant en œuvre et développant leurs savoir-faire, leurs connaissances, leurs valeurs et leurs comportements. Notre objectif est d'accompagner les jeunes dans leur formation et leur progression citoyennes, en construisant « pour et avec » les jeunes.

La participation des jeunes :

- mène à de meilleures décisions et de meilleurs résultats ;
- fait partie intégrante d'une société démocratique ;
- renforce la compréhension qu'ont les jeunes des droits de l'Homme et de la démocratie ;
- encourage l'intégration sociale et la cohésion au sein de la société ;
- incite plus de jeunes à participer, par l'exemple.

Primaire : les Mini-Frimousses

L'opération « Mini-Frimousses », ludique et solidaire, s'appuie sur la participation créative et citoyenne des élèves de primaire : elle leur propose de réaliser chacun deux poupées de papier qu'ils découpent, dessinent et habillent à l'image des enfants du monde. Chaque poupée possède une carte d'identité sur laquelle figurent le prénom et les caractéristiques uniques que l'élève aura choisi de lui attribuer. La Mini-Frimousse ainsi créée peut être le support d'une réflexion sur le droit à l'identité et l'importance de l'enregistrement des naissances.

Par ailleurs, une action de collecte peut être associée à ce programme pédagogique. Les fonds ainsi récoltés seront destinés à soutenir les efforts de l'Unicef en faveur de l'accès à la vaccination. Cette opération permet donc de sensibiliser également les élèves au droit à la vaccination.

Collège : les clubs Unicef jeunes

Les clubs Unicef jeunes regroupent des jeunes qui souhaitent s'informer, mieux comprendre les problèmes des pays en développement et l'action menée par l'Unicef dans ces pays.

Animés par des enseignants, les Clubs ont pour objectif d'amener les jeunes à prendre conscience des rapports d'interdépendance entre les pays et les personnes, à analyser les situations ainsi créées, à entrer dans une démarche de solidarité, de citoyenneté universelle, à lutter contre l'intolérance, le racisme.

Les Clubs s'inscrivent très étroitement dans la démarche de l'Unicef en partageant ses idéaux, et s'associent aux actions conduites par l'Unicef France.

Une place importante est réservée à l'étude de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant.

Les clubs bénéficient également du soutien des comités départementaux de l'Unicef France.

Le fonctionnement d'un club Unicef jeunes se fait autour d'axes fondamentaux de travail :

- s'informer, apprendre à réfléchir, à analyser des situations à partir de la documentation variée, produite par l'Unicef, qui permet d'aborder concrètement de nombreux thèmes : santé, nutrition, éducation, eau et assainissement, vaccination, etc.
- apprendre à pratiquer la solidarité en menant des actions aux côtés de l'Unicef en soutenant, par exemple, le projet de terrain proposé, chaque année, aux clubs par l'Unicef France. Les occasions d'agir sont nombreuses :
 - journée des droits de l'enfant ;
 - expositions ;
 - manifestations locales...

Dans l'établissement scolaire, le Club peut inscrire ses actions dans le projet d'établissement et dans des projets éducatifs et culturels.

Lycée : « les jeunes ambassadeurs »

Le programme Jeunes ambassadeurs s'adresse aux lycéens de 15 à 18 ans, élèves en filières générales, techniques, professionnelles et agricoles, concernés par les injustices qui touchent les enfants.

C'est un programme de sensibilisation de pair à pair qui s'appuie sur l'écoute, la rencontre et la participation des jeunes. L'éducation de pair à pair est un des fondements principaux de toute démarche citoyenne : un citoyen actif et engagé est un citoyen qui doit savoir convaincre.

Durant une année scolaire minimum, les jeunes ambassadeurs mettent leur dynamisme et leurs talents à contribution pour soutenir les enfants du monde.

Soutenus et accompagnés par un « parrain » ou une « marraine » de leur comité départemental Unicef, les jeunes ambassadeurs s'informent sur les droits et conditions de vie des enfants dans le monde et sur les actions de l'Unicef.

Sensibilisés, ils peuvent à leur tour transmettre leurs connaissances à leur entourage et mener des actions de sensibilisation du public, surtout jeune, dans le cadre de leur établissement ou hors cadre scolaire, auprès de leur commune, conseil général...

Durant toute l'année, les jeunes ambassadeurs réalisent différentes initiatives :

- exposés, conférences sur le temps scolaire, expositions, débats,*
- réalisation de matériel de sensibilisation (tracts, affiches...),*
- rédaction d'articles pour le journal scolaire, composition de chansons,*
- organisation de dîners-débats avec des jeunes, de moments d'échanges et de partage,*
- création de blogs ou sites web,*
- spectacles, manifestations sportives...*

Par ailleurs, tous les ans, six jeunes ambassadeurs partent sur le terrain découvrir les programmes de l'Unicef. Cette expérience confirme en général les jeunes dans leur engagement à l'Unicef, et leur donne une expérience sur laquelle s'appuyer pour témoigner en faveur des droits des enfants.

Autre possibilité : quelques jeunes participent chaque année au Junior 8 (J8), un sommet qui se tient en parallèle du G8 : les jeunes y travaillent sur des sujets à l'ordre du jour du G8 et proposent leur propre analyse et des priorités d'action qui sont soumises aux chefs d'Etat. Le J8 est une opportunité exceptionnelle offerte aux jeunes d'exprimer leurs idées à huit des chefs d'Etat les plus puissants au monde.

Avec le programme « jeunes ambassadeurs », l'Unicef offre à des jeunes un outil passionnant d'engagement : il relaie et décuple leur envie d'agir pour des questions humanitaires. La légitimité et la puissance de l'association permettent d'être acteur d'un réseau international dont l'action est reconnue.

Un site a été créé spécialement pour promouvoir la participation des jeunes : www.defensedenenepasagir.fr

Contact : Carole Réminny creminny@unicef.fr

3) Pour répondre à des besoins d'expériences internationales de la part de jeunes, il y a les chantiers internationaux qui relèvent le plus souvent du collectif « Cotravaux » ou il faut « entrer » dans les projets des ONG:

Pour des courtes actions où la demande est prioritairement des demandes de contacts ou d'échanges internationaux, il existe prioritairement la coordination Cotravaux. Sinon, il est indispensable de partir des projets des projets des ASI et de trouver les moyens d'apporter un bénévolat d'expertise spécifique, plutôt de longue durée. C'est la démarche d'ECTI ou d'AGIR abcd. C'est aussi ce qu'à réussi à faire France Bénévolat Charente Maritime dans son partenariat avec l'Ecole de Commerce de La Rochelle (voir description plus loin) :

COTRAVAUX :

COTRAVAUX est une coordination de 11 associations, née en 1959, visant à promouvoir l'action volontaire des jeunes.

Son rôle :

- *promouvoir les chantiers internationaux et plus globalement valoriser le volontariat*
- *informer sur toutes les activités de ses associations membres*
- *animer des groupes de travail*
- *Cotravaux anime un réseau de [correspondants régionaux et de coordinations régionales](#)*
- *organiser des rencontres, des séminaires*
- *éventuellement réaliser des études, des publications*

Les associations regroupées dans Cotravaux proposent à toute personne, jeune ou moins jeune, de participer à des actions bénévoles et des projets d'intérêt général : aménagement, sauvegarde et animation du territoire. Ce peut être par la restauration et la mise en valeur du patrimoine, des fouilles archéologiques, des actions de préservation de l'environnement, de rénovation de l'habitat, des projets de solidarité...

Dés 15 16 ans, les jeunes peuvent participer comme bénévole à un chantier court terme (2 ou 3 semaines), principalement l'été, mais la majorité des chantiers, tout comme les projets de volontariat à plus long terme (3 mois à 1 an), en France comme à l'étranger, ne sont ouverts qu'aux personnes majeures. Parce que les chantiers sont conçus comme des espaces de rencontres interculturelles et internationales, favorisant le brassage social, ils sont ouverts à tous. Des démarches particulières sont engagées pour informer, accompagner et intégrer des jeunes qui vivent des situations d'échec ou d'exclusion. La participation de chacun à la réalisation des travaux et la participation à la vie du groupe sont des éléments fondamentaux des chantiers, chacun est ainsi amené à apprendre des techniques, à prendre des initiatives et des responsabilités, à communiquer... C'est ainsi que le chantier peut être une expérience importante pour une orientation professionnelle ou un parcours d'insertion.

La coordination assure la promotion des engagements volontaires. Pour cela, Cotravaux a mis en place un observatoire, compilant les initiatives liées aux chantiers et plus largement aux actions collectives, bénévoles et volontaires, en France et à l'Etranger. L'observatoire mène actuellement une étude sur les conditions d'élaboration des parcours associatifs.

Pour les associations membres de Cotravaux, au-delà de l'action ponctuelle, le chantier est un outil pour proposer des parcours d'engagement, notamment aux jeunes : l'accent est mis sur l'accompagnement, par la préparation au chantier (déterminer les objectifs de manière réaliste, connaître le contexte où l'on va), et par des échanges au retour, notamment pour orienter les jeunes vers d'autres modes d'actions citoyennes locales. C'est ainsi qu'aux retours des chantiers d'été, un rassemblement régional ou national est souvent proposé.

Les engagements à plus long terme sont un terrain propice à la formation de responsables associatifs. Jusqu'en 2002, les associations ont accueilli de jeunes objecteurs de conscience pour le temps de leur service civil (1an ½ à 2 ans), ils sont aujourd'hui nombreux à poursuivre un engagement dans la vie associative, comme élu ou salarié

Coordonnées : 11 rue de Clichy 75009 Paris tel 01 48 74 79 20 www.cotravaux.org

Associations membres de la coordination :

- ♦ *Alpes de Lumière www.chantiers-benevoles-al.com*

- ♦ Action d'Urgence Internationale - www.aui-ong.org
- ♦ Compagnons Bâisseurs www.compagnonsbatisseurs.org
- ♦ Concordia www.concordia-association.org
- ♦ études ET chantiers/UNAREC - www.unarec.org
- ♦ Fédération Unie des Auberges de Jeunesse - www.fuaj.org
- ♦ Jeunesse et Reconstruction - www.volontariat.org
- ♦ Neige et Merveilles www.neige-merveilles.com
- ♦ Service Civil International - www.sci-france.org
- ♦ Solidarités Jeunesses www.solidaritesjeunesses.org
- ♦ Union REMPART - www.rempart.com

Illustration par une action menée par France Bénévolat Sarthe : chantier de rénovation d'une fontaine (chantier international) :

L'idée de départ était de faire restaurer une vieille fontaine de la Ville (du Mans près de l'enceinte gallo-romaine) via un groupe de jeunes d'origine internationale. Bien sur, c'est un projet dont les actions préalables ont plusieurs années : choix du chantier, partenariat avec la Ville, implication des Monuments de France...

*Le chantier lui-même s'est déroulé sur 15 jours, pendant les vacances de Pâques 2008. 12 jeunes de 16 à 22 ans se sont mobilisés. Ils ont été largement identifiés par **Concordia (voir fiche sur Cotravaux)**. C'est un groupe composé de 3 locaux, 3 Coréens, 2 Allemands, 1 Chinois, 2 mexicains et 1 serbe. Outre l'action concrète de restauration et des activités culturelles, FB Sarthe a organisé des rencontres avec des associations, en particulier autour de la conservation du patrimoine et de la protection de l'environnement.*

Le partenariat de France Bénévolat Charente Maritime avec l'ESC La Rochelle :

L'objectif de l'ESC de la Rochelle étant de former des citoyens responsables et conscients de leurs devoirs envers la Société, chaque élève durant son cursus doit réaliser un projet « Humacité » (mission à caractère sociale, sociétal et/ou humanitaire).

Depuis la rentrée 2006 les élèves doivent mener un projet correspondant aux critères « Humacité » :

- ❖ *Une mission bénévole à caractère social, humanitaire ou citoyen.*

- ❖ Une période obligatoire de 3 mois à temps plein ou à temps partiel, condition d'attribution du Diplôme, période dont au moins 50% se déroule sur le terrain.
- ❖ Un poids dans la scolarité équivalent à un stage en entreprise.
- ❖ Le choix de cadres et d'environnements multiformes.
- ❖ Une validation formelle des missions par une Commission « Humacité » (composée de membres du Groupe Sup de Co La Rochelle et de France Bénévolat Charente-Maritime, à la base d'un pré-rapport présentant le cadre de la mission et les objectifs).
- ❖ Un encadrement de la mission par un membre de la Commission Humacité, et une personne de la structure d'accueil.
- ❖ Une évaluation sur la base d'un rendu écrit et d'une soutenance en public.

France Bénévolat Charente Maritime a donc eu pour mission d'identifier et de proposer des missions bénévoles correspondants aux critères de recevabilité « Humacité » (priorité à des missions dans des associations, y compris au sein du Réseau France Bénévolat lui-même, mais éventuellement dans des entreprises dans le cadre de leurs actions de Responsabilité Sociale de l'Entreprise ou des collectivités territoriales dans le cadre de leurs actions sur le développement associatif ou celui du lien social). Ces missions se sont situées sur les 2 schémas envisagés : 3 mois en continu ou dispositif séquentiel sur une plus longue durée.

.Les étudiants ont pu :

- consulter le site www.francebenevolat.org (ou d'autres sites) pour avoir des premières idées de types d'associations et de types d'activités ;
- émettre des fiches de vœux destinées à France Bénévolat (nature de l'activité et de la mission, période et localisation)
- prendre contact avec les responsables locaux (**France Bénévolat 17**) qui organisent des réunions d'information.

En mai 2008, un bilan a été fait de la deuxième année du partenariat conclu entre France Bénévolat et l'ESC-LR qui s'achève sur un bilan positif :

- Journée de présentation du projet et du partenariat aux étudiants : mieux conçue (forum d'associations et divers témoignages) ; meilleur impact ;
- Relation avec la Direction de l'Ecole beaucoup mieux calée ;
- Mise en place de permanences tous les jeudis après-midi : 52 étudiants reçus, informés, orientés, conseillés, aidés dans les démarches. L'engagement conventionnel de France Bénévolat a été tenu : aider 30 à 50 étudiants à trouver un stage, **dont une grande majorité sur des missions de solidarité internationale** (majoritairement dans des pays anglophones) ;
- Jury de validation des stages : France Bénévolat a siégé à parité avec l'ESC-LR dans les séances de validation des stages (ré-rapports et soutenance des rapports de stage) – 9 réunions et 186 dossiers examinés.

Ainsi, des stages « internationaux » ont été trouvés sur les champs suivants :

- éducation de base pour les enfants (écoles ou orphelinats) ;
- adultes : développement de l'autonomie économique, essentiellement pour les femmes ;
- protection de l'environnement.

A titre d'exemples, quelques unes des structures ayant accueilli des étudiants :

Génération Africa (www.generation-africa.org)-Les enfants du désert-Les enfants du Mékong- Oxfam (Royaume-Uni)- Armée du Salut(Royaume-Uni)- Rassett Tal Hizberia (Malte)- Smile (www.smilengo.org) -Nysadry (Inde)-ODAM (www.odam.org) -Missionnaires de la Charité (Inde)- Dazzlingstone (Inde) – YOFAAET(Ghana)- Albergue Infantil (Mexique) (www.lospinos.org) soleil vert(Nepal) :www.soleil-vert.org - pomme cannelle(Nepal) (www.pommecannelle.org)...

4) Une implication « sur mesure » dans des microprojets de petites ASI :

De fait, le développement des « Relais France Bénévolat » avec des Grandes Ecoles ou des Universités nous a obligés à trouver, de façon très empirique mais avec beaucoup de persévérance et d'énergie, des projets adaptés à la fois aux critères pédagogiques des Ecoles et aux souhaits des étudiants. Or, un pourcentage important de ces demandes se situe sur le champ des ASI.

Ci-après 2 exemples illustratifs de ces démarches :

Une « success story » : des vélos pour le Burkina Faso par deux étudiants de l'Ecole des Mines de Paris :

Deux étudiants de la promotion 2006 souhaitaient récupérer et restaurer des vélos pour des « pays du Sud ». La question essentielle était bien sur la question des transports et l'assurance d'une bonne destination finale sans détournement. Via France Bénévolat Eure, les 2 étudiants ont été mis en relation avec une petite association de solidarité internationale, Pom Bao, qui fait un travail de grande qualité avec 2 villages du Burkina Faso (parrainages d'enfants orphelins, construction d'une cantine scolaire, gros projet de construction d'un dispensaire...). Pom Bao avait le projet d'envoyer un container de matériel (scolaire, médical,...) à partir du port du Havre à l'automne 2006.

Les 2 étudiants de l'ENSMP ont donc pris l'engagement d'apporter 25 vélos en Normandie restaurés pour septembre 2006. Les étudiants ont récupérés des vélos auprès des Grandes Ecoles, les ont remis en état et les ont transportés avec deux enseignants qui se sont également mobilisés. Ils ont passé une journée avec les Responsables de Pom Pao qui leur ont ainsi présenté la totalité de l'association et les 2 villages destinataires.

Les vélos sont arrivés à bon port et la Présidente a transmis aux étudiants des photos avec le sourire d'enfants sur leur « nouvelle monture ».

François Racapé, l'un des deux étudiants impliqués dans le projet, a ensuite adhéré à Pom Bao, parraine un enfant orphelin et correspond régulièrement avec la Présidente...de Chine où il fait actuellement un stage !

Autre « sucess story » en cours de réalisation, des fours économes construits par 2 étudiants sur 2008/2009 :

La partie subsaharienne de l'Afrique de l'Ouest est confrontée à un véritable processus de désertification. La déforestation, associée à une dégradation du couvert végétal, conduit à un appauvrissement des sols, puis à leur érosion. Au final, la disparition de la terre arable laisse place aux déserts. Le phénomène est lent mais a acquis aujourd'hui une forte «inertie».

A chaque stade de ce processus les conséquences pour l'homme empirent : difficultés financières et alimentaires, famines récurrentes, migrations de populations...

A ces difficultés se superpose une problématique énergétique aiguë. Les populations concernées n'ont globalement accès qu'à une seule source d'énergie domestique, le bois de chauffe, indispensable pour la cuisson des aliments. Or, le bilan entre la «production» de bois et sa consommation est aujourd'hui largement déficitaire. La déforestation induite par les besoins énergétiques constitue ainsi le premier pas du processus de désertification.

Présentation du four économe :

Le four économe répond à la problématique de la déforestation puisque par sa conception il utilise sept fois moins de bois que le four traditionnel « trois pierres », seulement quelques brindilles ramassées au pied des arbres suffisent à la cuisson. De plus, cela permet de soulager les femmes et les enfants de la corvée du bois. Avec cette diminution de la consommation de bois, les familles les plus démunies pourront faire trois repas par jour.

Le principe de fonctionnement est simple, la cheminée et l'isolation en cendre permettent de concentrer la chaleur contenue dans les fumées ce qui améliore l'efficacité de la cuisson. Ce procédé a déjà été expérimenté par l'association Animaje de Clisson sur Ouagadougou, de part leurs expériences nous savons que le matériel nécessaire est facilement trouvable sur place pour un budget par four de 8 000 FCFA (12 €) auquel s'ajoute la location d'outil (poste à souder, laminaire...) Par ailleurs, cette technique de cuisson alternative est la mieux adaptée à leurs habitudes culinaires, Animaje a reçu un réel enthousiasme de la population lors de la présentation du four économe. Notre objectif est de ramener un four de France pour pouvoir commencer à présenter son fonctionnement à la population dès notre arrivée sur place, ensuite nous construirons sur place d'autres modèles tout en expliquant le mode de fabrication à la population locale, afin que les burkinabés puissent, par la suite, fabriquer et réparer les fours.

A fin Septembre 2008, le prototype de four a été construit par les 2 étudiants dans des conditions identiques à celles qu'ils trouveront en Afrique. Le travail de transfert de savoir faire dans 2 villages du Burkina Faso est programmé pour Pâques 2009.

ANNEXE 1

Etude sur les opportunités de France Bénévolat de développer une stratégie d'intervention à l'égard des « Associations de Solidarité Internationale » (ASI). (Cahier des charges initial).

Introduction/justification :

Depuis fin 2003, France Bénévolat (FB) répond prioritairement aux besoins de bénévoles des associations intervenant sur le territoire français. Suivant les demandes présentées, la priorité a été donnée dans un premier temps aux associations intervenant sur des actions en France. Ponctuellement, FB répond aussi à des demandes d'ASI, sans bien les connaître, ni savoir comment ces demandes se situent au sein de leurs politiques globales à l'égard du bénévolat (Au moins parmi les ASI, les grandes ONG fonctionnent d'abord avec des salariés et des volontaires, marginalement avec des bénévoles).

Par ailleurs, FB reçoit un grand nombre de demandes de la part de jeunes, dont certains cherchent des actions de bénévolat à l'étranger. Elle ne possède pas actuellement les informations ni les contacts et partenariats pour répondre efficacement à cette demande.

Enfin, les entreprises qui favorisent « les congés solidaires » de leurs salariés (terme d'ailleurs assez flou) encouragent ces « congés solidaires » sur des missions à l'étranger, pus ou moins en lien avec les politiques de leurs Fondations, voire en lien avec leur propre stratégie de développement.

Pour toutes ces raisons et pour pouvoir identifier les opportunités de développer ce volet, FB souhaite mener une étude pour recenser les ASI pertinente, les connaître davantage et identifier les opportunités de collaboration.

Objectif :

FB possède les informations nécessaires pour définir une stratégie d'intervention par rapport à ses actions « Bénévolat Jeunes/Solidarité Internationale ».

Bénéficiaires / groupe cible :

L'étude portera sur les Associations de Solidarité Internationale, en particulier celles s'adressant principalement aux jeunes/étudiants

Les bénéficiaires de cette étude seront :

- Directs : France Bénévolat (national et Centres locaux) dans l'élaboration de politiques et dans la connaissance des opportunités locales,
- Indirects : jeunes bénévoles demandeurs auprès de FB (éventuellement entreprises)

Les pistes à explorer à moyen terme :

- 1) Faire un inventaire aussi typologisé que possible des ASI, y compris avec les vocables d'usage (ASI, ONG, humanitaire, développement...), selon des critères de taille, de nature d'activités –en France et à l'étranger-, de mode de fonctionnement, de budgets...
- 2) Identifier les coordinations formelles (Coordination Sud,...) ou informelles et leur rôle

- 3) La façon dont ces associations trouvent leurs bénévoles et leurs volontaires- en France et à l'étranger-, et les difficultés qu'elles rencontrent cet égard
- 4) La façon dont ces associations gère leurs bénévoles et leurs volontaires (missions respectives données aux bénévoles et aux volontaires, en France et à l'étranger).
- 5) Par ailleurs, dans les premiers Relais du bénévolat étudiant de FB, repérer systématiquement les projets et actions se situant à l'international (Ecole des Mines, ESC La Rochelle, IEP Paris...)

Résultats attendus d'une première étape éventuelle :

1. Un répertoire des ASI, liens et réseaux pertinents, en priorité pour l'orientation des jeunes demandeurs est disponible à FB et dans les différents Centres, ainsi que sur le site
2. Un lexique des principaux termes en usage dans les ASI est clarifié,
3. Une analyse (enquête) des approches bénévolat (qui/quoi/comment/pourquoi) dans certaines de ces ASI est réalisée
4. Des ASI pertinentes sont identifiées pour des partenariats potentiels
5. Parallèlement, un canevas d'enquête est proposé auprès des Centres pour identifier les ASI (ou au moins **des** ASI) avec lesquels ils coopèrent (vraisemblablement petites ASI s'occupant de développement dans des « Pays du Sud »
6. Des stratégies d'intervention de FB sur le bénévolat des jeunes / Solidarité internationale sont proposées au Conseil d'Administration

Budget de réalisation :

- Chargée de mission bénévole
- Mise à disposition de matériel informatique (ordinateur, imprimante, photocopieuse) et de communication (internet, téléphone, ...)

Contenu de l'étude

1 – Connaissance de FB (personnes ressources à rencontrer, rapports d'activités, ...) : approche, fonctionnement, existant dans le domaine de la solidarité internationale

- Diagnostic des besoins/opportunités/difficultés à FB dans le domaine solidarité internationale et/ou des jeunes

[Pré-requis : FB a déjà réfléchi elle-même sur des pistes bénévolat étudiant et solidarité internationale et élaboré un diagnostic de besoins qui se font sentir dans son public cible]

2 – Recherche bibliographique/Internet suivant grille d'analyse (ce qui peut se faire assez rapidement) :

- Analyse bibliographique de l'existant par rapport aux questions posées
- élaboration d'un listing des ASI et réseaux afférents sur base bibliographique
- (identification des ASI à contacter pour enquête)

3 – Analyse / diagnostic des opportunités de collaboration :

- élaboration grille enquête sur approche bénévolat ASI et perception de FB par ASI (déjà amorcer des propositions de pistes de collaboration)

- analyse des approches bénévolat de ces ASI : enquête auprès des ASI (envoi enquête par Internet, voire déplacement et rencontres) et des opportunités de collaboration
- à exploiter ensuite pour des colloques

Perspectives liée à l'étude :

- Etablissement de partenariats avec les ASI identifiées
- Meilleur positionnement de FB dans Pôle de Solidarité Internationale d'Annemasse (Projet Région Rhône-Alpes) (perspective 2009, voire plus lointaine)
- développement des Relais du bénévolat en entreprise
- Organisation d'un colloque en 2008 sur le bénévolat de solidarité internationale chez les jeunes

Paris, le 30 juin 2007,
 Anne-Françoise Thierry
 Chargée de mission « Bénévolat Jeunes/Solidarité Internationale », avec appui de D.Thierry
 et B. Duault

ANNEXE 2

GLOSSAIRE DE LA COOPERATION AU DEVELOPPEMENT ET DE LA SOLIDARITE INTERNATIONALE

ACP

Afrique Caraïbes Pacifique. Les pays dits de la zone ACP interviennent dans la convention de Lomé.

Agence française de développement AFD

L'AFD a remplacé en 1992 la Caisse Française de Développement. Elle est l'opérateur principal du dispositif français d'aide publique au développement, principalement sous forme de prêts destinés à financer des actions de développement. Elle intervient sur les cinq continents soit dans plus de soixante pays ACP (Asie, Pacifique et Caraïbe) et en Europe de l'Est. Elle inscrit ses actions dans le cadre des objectifs du millénaire pour le développement.

Aide Humanitaire

Est généralement destinée aux populations pauvres, sinistrées ou en situation de conflits ou de guerre. Cette aide peut répondre à des besoins divers (famine, santé, éducation, protection des enfants, implantation de réseaux divers...). On distingue selon les cas l'aide d'urgence de l'aide permanente, elle peut prendre diverses formes :

- o dons d'argent
- o de marchandises
- o d'équipements
- o envoi sur place de spécialistes...

Elle peut provenir de sources diverses :

- o associations, ONG,
- o Etats et collectivités publiques,
- o Organismes internationaux,
- o Entreprises privées.

Parmi les ONG francophones les plus actives dans ce domaine, on citera : Action contre la faim – Caritas – Croix-Rouge - Médecins du Monde – Médecins sans frontières – Secours Catholique – Secours Populaire...

Aide Publique au Développement

Ensemble des financements, dons et prêts des organismes publics à destination des PVD par les institutions bilatérales et multilatérales. Les prêts sont accordés à des taux avantageux et généralement octroyés sous certaines conditions (cf. conditionnalité) : réduction du déficit public, suppression des monopoles, privatisation, ouverture des marchés, bonne gouvernance, etc...

Altermondialisme

Ensemble des conceptions défendues par les partisans de l'altermondialisation, mouvement social hétérogène qui revendique la primauté des valeurs humanistes sur les logiques de la mondialisation néolibérale.

En Europe occidentale, centrale et orientale, on ne compte pas moins de 1500 associations, ONG, syndicats et autres mouvements altermondialistes (Attac, Greenpeace, Agir ici, Amis de la Terre...)

Association de Solidarité Internationale (ASI)

Appellation qui, appliquée au domaine de l'action humanitaire et du développement, tend à se substituer à celle d'ONG (voir ONG).

Assemblée générale des Nations Unies

Elle réunit tous les états membres, les sessions se tiennent de septembre à décembre. Les décisions se prennent à la majorité. Chaque état membre dispose d'une voix.

Bailleurs de fonds

État ou institution versant des fonds d'origine publique à une ONG

Bénéficiaires

Terme spécifique désignant les populations locales auxquelles les humanitaires viennent en aide, les relations avec elles ne se situant pas dans une logique marchande

Bénévole

Le bénévole, contrairement au volontaire, n'a pas de statut. Il n'y a donc pas de définition juridique. Il existe une définition d'usage proposée par le Conseil Economique et Social en 1993 et adoptée par France Bénévolat

Dans les pays anglo-saxons le terme générique « volunteer » recouvre à la fois nos notions françaises de bénévole et de volontaire, mais la distinction entre les deux notions peut varier d'un pays à l'autre.

CICR

Comité International de la Croix-Rouge. Institution indépendante de droit Suisse basée à Genève, le CICR est le promoteur du droit international humanitaire fixé dans les conventions de Genève. Chargé du maintien de et de la diffusion des principes fondamentaux du mouvement de la Croix-Rouge, il est le "mandataire" de la communauté internationale pour l'aide humanitaire en cas de conflit.

Citoyen du monde

Personne consciente du monde dans son ensemble ainsi que du rôle qu'elle est appelée à y jouer. Un citoyen du monde :

- respecte la diversité et la considère comme précieuse;
- comprend le fonctionnement du monde sur les plans économique, politique, social, culturel, technologique et environnemental;
- est scandalisé par l'injustice sociale;
- apporte sa contribution au bien commun à l'échelle locale aussi bien que planétaire;
- est prêt à agir en vue d'un développement durable;
- assume la responsabilité de ses actes.

Charity business

Expression popularisée par Bernard Kouchner dans un livre en 1986 pour caractériser le fait que "la charité est devenue un produit de consommation de masse". Le secteur humanitaire draine en effet aujourd'hui des sommes considérables ; les médias, les publicitaires, les stars et les entreprises y participent. Cette expression renvoie au dilemme des ONG partagées entre le besoin d'obtenir des fonds et la volonté de ne pas s'abaisser à certaines pratiques pour les recueillir et de ne pas transformer leur message en simple slogan commercial

Co-financement

Part d'un projet de développement payé par une autre institution que l'ONG (pouvoir public, entreprises...).

Commerce équitable

« Le commerce équitable est un partenariat commercial fondé sur le dialogue, la transparence et le respect, dont l'objectif est de parvenir à une plus grande équité dans le commerce mondial. Il contribue au développement durable en offrant de meilleures conditions commerciales et en garantissant les droits des producteurs et des travailleurs marginalisés, tout particulièrement au Sud de la planète. Les organisations du commerce équitable (soutenues par les consommateurs) s'engagent activement à soutenir les producteurs, à sensibiliser l'opinion et à mener campagne en faveur de changements dans les règles et pratiques du commerce international conventionnel.»

Coopération au développement

Processus conjoint de renforcement des capacités des groupes de femmes et d'hommes à analyser leur situation et à gérer les pouvoirs leur permettant de mettre en place un développement durable au sens écologique et social

Coopération décentralisée

On entend par coopération décentralisée les relations développées par une ou plusieurs collectivités territoriales françaises avec une ou plusieurs collectivités territoriales étrangères. Ces relations se matérialisent par la signature d'une convention.

La coopération décentralisée recouvre l'ensemble des actions qui contribuent au développement institutionnel, économique, social et culturel des pays les moins favorisés. A travers les relations d'échanges et de partenariat qu'elle génère, elle apporte son concours au renforcement de la démocratie et du dialogue entre les peuples.

L'action des collectivités locales vers l'étranger ne se limite pas à la coopération décentralisée. Elle peut concerner des initiatives qui touchent à la promotion économique, touristique ou culturelle de la collectivité, ou à de l'aide d'urgence par exemple.

Développement :

Mot souvent utilisé pour « développement économique ». L'état de développement d'un pays est mesuré selon certains indices statistiques. Le développement est un processus global d'amélioration des conditions de vie d'une communauté sur les plans économique, social, culturel ou politique."

Développement durable

Selon la définition proposée en 1987 par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement, le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. Deux concepts sont inhérents à cette notion, le concept de « besoins » et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité, et l'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale impose sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir : Equité sociale, efficacité économique, qualité de l'environnement

Donateur

Personne, groupe ou pays qui fait un don. Lorsqu'il s'agit d'un pays, on parle plus volontiers aujourd'hui de bailleur de fonds.

Droit d'ingérence

A l'origine, droit reconnu par les états ou organisations étatiques aux humanitaires d'intervenir dans des conflits. Voir ingérence humanitaire

ECHO

European Commission Humanitarian Office : Instrument de la Communauté européenne

créé en 92 pour coordonner les procédures de financements des interventions humanitaires mais aussi pour assurer une présence directe de la Communauté sur les terrains d'action en participant aux décisions des organisations privées et intergouvernementales.

Education au développement

« L'éducation au développement s'inscrit dans une démarche pédagogique destinée à informer, sensibiliser et responsabiliser les citoyens du nord sur les interdépendances économiques, politiques et sociales à l'échelle mondiale. Elle vise à ouvrir des espaces de réflexion et de proposition pour lutter contre le mal-développement. Elle vise également à mieux faire connaître les conditions de vie des populations dans les pays du Sud dans des perspectives qui ne soient ni misérabilistes (ils sont pauvres, nous sommes riches : il faut les aider !) ni folkloriques (les Africains ont vraiment le rythme dans la peau !). Cette notion s'inscrit donc dans une perspective résolument axée vers l'apprentissage de la citoyenneté ».

Europe Aid

Agence européenne de coopération au développement

FAO

Organisation des NU pour l'alimentation et l'agriculture.(Rome) Food and Agriculture Organization www.fao.org

FED

Fonds européen de développement

HCCI

Haut Commissariat à la Coopération Internationale www.hcci.org

HCR

Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (Genève) Agence des NU spécifiquement chargée de fournir aux réfugiés une protection juridique, par l'octroi d'un statut, et une assistance matérielle, avec l'aide des ONG. UN HCR Office of the United Nations High Commissioner for Refugees www.unhcr.ch

Humanitaire :

Dans la coopération, ce terme recouvre généralement les activités d'urgence ayant pour but de secourir des populations victimes de conflits ou de catastrophes naturelles. L'action humanitaire vise à sauver des vies, à alléger les souffrances et à maintenir la dignité humaine pendant et après des catastrophes naturelles ou des situations d'urgence complexes, dont les conflits armés. Elle vise à prévenir ces situations et à renforcer les mesures de planification afin de mieux s'y préparer

Institutions financières internationales (IFI)

Fondée en 1944, en même temps que le FMI, la Banque mondiale (BM) appartient aux gouvernements de plus de 180 pays membres dont les intérêts sont représentés par un Conseil des Gouverneurs et un conseil d'administration dont le siège est à Washington. Selon ses propres objectifs, le Groupe de la Banque mondiale a pour mission de lutter contre la pauvreté et d'améliorer le niveau de vie de ceux qui vivent dans le monde en développement. Première institution mondiale d'aide au développement, la Banque mondiale accorde chaque année à ses États clients des prêts d'un montant total avoisinant trente Mds.\$. Elle met ses ressources financières, son assistance technique et son expérience au service des pays en développement afin d'accompagner chacun d'entre eux dans la voie d'une croissance stable soutenue et équitable. En promouvant la croissance pour créer des emplois, la Banque entend donner aux plus déshérités des moyens pour tirer

partie des opportunités créées.
<http://www.worldbank.org>

Ingérence Humanitaire

Concept "créé" lors de l'intervention au Biafra par quelques médecins (dont Bernard Kouchner - fondateur de MSF puis de MDM), il préconise l'intervention humanitaire en faveur des victimes et le droit de témoignage, sans tenir compte des politiques étatiques.

MAE

Ministère des affaires étrangères

Micro crédit :

Popularisé par le Prix Nobel accordé

Misère :

Etat d'extrême pauvreté de certaines populations du tiers-monde. Le développement cherche à lutter contre cet état.

Objectifs du millénaire pour le développement

Pour engager le XXI^e siècle sous de bons auspices, les États Membres des Nations Unies sont convenus de huit objectifs essentiels à atteindre d'ici à 2015.

Ces objectifs du Millénaire pour le développement, qui vont de la réduction de moitié de l'extrême pauvreté à l'éducation primaire pour tous, en passant par l'arrêt de la propagation du VIH/sida, et ce à l'horizon 2015, constituent un schéma directeur pour l'avènement d'un monde meilleur.

Organisation non gouvernementale (ONG)

En abrégé ONG. Organisme qui ne fait pas partie d'un gouvernement mais qui peut jouer un rôle semblable à celui d'un ministère ou d'une agence d'un gouvernement. Les ONG travaillent souvent à des projets sociaux, environnementaux ou humanitaires. Certaines ONG sont des entreprises à but lucratif mais la plupart sont des groupes sociaux ou culturels à but non lucratif.

En France, l'usage aurait tendance à le limiter aux associations engagées dans des causes humanitaires ou environnementales. On peut lui préférer dans ce cas le terme d'OSI (organisme de solidarité internationale).

ONU

Organisation des Nations Unies. L'ONU est née de l'union des alliés durant la seconde guerre mondiale, elle succède en 1945 à la SDN. Elle agit à travers 6 organes principaux - Assemblée générale, Conseil économique et sociale, conseil de sécurité, Conseil de tutelle Cour internationale de justice et Secrétariat. D'autres institutions gravitent autour des Nations Unies - UN-. (Organisation à vocation universelle, l'ONU rassemble 185 États du monde qui constitue son assemblée générale. Elle compte 5 organes principaux.

Pauvreté :

Etat d'une personne ou d'un Etat ne disposant que de fort peu de revenu. En maints pays, une grande partie de la population ne dispose encore que de un dollar par jour. Cette pauvreté est combattue notamment par une aide extérieure visant au développement.

Personne déplacée :

Réfugié restant dans son propre pays. Par exemple à la suite d'une catastrophe naturelle.

PMA

Pays les Moins Avancés

PNUD

Programme des Nations Unies pour le développement (New York)

www.undp.org

PPTE

Pays Pauvres très endettés.

PVD

Pays en voie de développement

Réfugié :

Personne devant quitter son pays car elle est victime de catastrophe naturelle ou veut éviter des persécutions d'ordre politique.

SCAC

Service de coopération et d'action culturelle du Ministère des Affaires Etrangères français

Solidarité

« La solidarité c'est se connaître, s'accepter dans nos différences, se respecter mutuellement, et surtout partager les préoccupations les uns des autres, partager les projets, partager aussi au plan matériel. »

Source RITIMO

Relation entre personnes ayant conscience d'une communauté d'intérêts, qui entraîne, pour les unes, l'obligation morale de ne pas desservir les autres et de leur porter assistance

Solidarité Internationale

« La solidarité "internationale" s'applique à ceux qui sont au-delà de "chez nous", là-bas, au-delà de nos frontières. C'est un partage de peuple à peuple, de société à société. »

Tiers-monde :

A l'époque des deux « blocs » occidental et soviétique, ce terme désignait globalement les pays non engagés directement pour l'un d'eux. Aujourd'hui, l'expression subsiste et désigne un ensemble de pays fort pauvres ou en développement.

Tourisme responsable

Ce terme regroupe les formes de tourisme « alternatif » qui mettent au centre du voyage l'homme et la rencontre et qui s'inscrivent dans une logique de développement des territoires.

L'implication des populations locales dans les différentes phases du projet touristique, le respect de la personne, des cultures et de la nature, et une répartition plus équitable des ressources générées sont les fondements de ce type de tourisme

UNESCO

Organisations des NU pour l'éducation, la science et la culture UNESCO UN Education, Scientific and Cultural Organization www.unesco.org

UNICEF

Fonds des Nations Unies pour l'enfance. (New York) UN Children's Fund www.unicef.org

Volontaire international

Un volontaire international est une personne qui s'engage dans des activités à plein temps pour une durée plus ou moins longue (6 mois minimum) dans un pays du Sud ou de l'Europe de l'Est dans le cadre de la coopération non gouvernementale. Le volontaire n'est pas un salarié mais il a un statut de VSI ; il perçoit une indemnité devant

couvrir les frais de son séjour : logement, nourriture et parfois, avantages en nature (le logement souvent). Ce statut lui permet d'avoir une couverture sociale.

Principales sources bibliographiques :

- RESACOOOP : www.resacoop.org
- Site du MAE français : www.mae.fr
- Site Coordination Sud : www.coordinationsud.org
- Site United Nations : www.un.org

Etabli à partir d'un travail de Anne-Françoise Thierry, bénévole à France Bénévolat en 2007.